

Nom commercial: Acid lacticum

Numéro de la matière: 203500

Version: 5 / CH

Date de révision: 20.12.2022

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 20.12.22

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Acid lacticum

N° d'article 20350000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

additif pour aliments, Produit chimique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Corr. 1C H314

Eye Dam. 1 H318

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger ***

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence ***

P264.1 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

Nom commercial: Acid lacticum

Numéro de la matière: 203500

Version: 5 / CH

Date de révision: 20.12.2022

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 20.12.22

P304+P340	protection des yeux/du visage. EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P501.3	Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient acide L-(+)-lactique

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**Composants dangereux****acide L-(+)-lactique**

No. CAS	79-33-4
No. EINECS	201-196-2
Numéro d'enregistrement	01-2119474164-39-0000/-0013
Concentration	>= 50 %
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	
	Skin Corr. 1C H314
	Eye Dam. 1 H318

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Tenir au chaud, au calme et sous une couverture. Laver les vêtements contaminés avant nouvelle utilisation. En cas d'accident ou de malaise, appeler aussitôt un médecin.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Conduire chez le médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Conduire chez le médecin.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Consulter un médecin si nécessaire.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Nom commercial: Acid lacticum

Numéro de la matière: 203500

Version: 5 / CH

Date de révision: 20.12.2022

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 20.12.22

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Mousse

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Mettre les personnes en sûreté. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Eviter d'inhalier les vapeurs. Porter équipement de protection. Veiller à assurer une aération suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus dans l'égout, des fosses et des caves.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure). Pour petites quantités: accueillir avec un appareil approprié et éliminer. Pour grandes quantités: Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Porter équipement de protection. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure particulière nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Température de stockage recommandée**

Valeur < 200 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conservé hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	8B	Matières dangereuses non combustibles corrosives
Classe de stockage (Suisse)	8	Des matières caustiques

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Se laver

Nom commercial: Acid lacticum

Numéro de la matière: 203500

Version: 5 / CH

Date de révision: 20.12.2022

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 20.12.22

les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Protection respiratoire - Note

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Filtre Anti-gaz A.

Protection des mains

Gants de protection	
Matériau approprié	butylique caoutchouc - Butyl
Épaisseur du gant	0.5 mm
Temps de pénétration	> 8 h
Non adaptés	
Matériau approprié	latex naturel
Matériau approprié	caoutchouc nitril - NBR
Matériau approprié	fluorure de caoutchouc - FKM
Matériau approprié	PVC

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale

Protection du corps

Vêtement de protection

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État de la matière	Liquide, limpide		
Couleur	incolore à jaunâtre		
Odeur	caractéristique		
Point de fusion	N'est disponible		
Remarque			
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition			
Valeur	120	à	130 °C
Pression	1013	hPa	
Point d'éclair			
Valeur	°C		
Remarque	Non applicable		
Température d'inflammabilité			
Valeur	> 400	°C	
température de décomposition			
Valeur	> 200	°C	
valeur pH			
Valeur	< 1.2		
température	25	°C	
Viscosité			
Valeur	5	à	60 mPa.s
température	25	°C	
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
log Pow	-0.62		
Pression de vapeur			
Remarque	Non applicable		

Nom commercial: Acid lacticum

Numéro de la matière: 203500

Version: 5 / CH

Date de révision: 20.12.2022

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 20.12.22

Densité et/ou densité relative

Valeur	1.2		g/cm ³
température	20	°C	

9.2. Autres informations**Hydrosolubilité**

Remarque entièrement miscible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.5. Matières incompatibles

Agents d'oxydation

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucuns connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****acide l-(+)-lactique**

Espèces	rat (femelle)		
DL50	3543		mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**acide l-(+)-lactique**

Espèces	lapin		
DL50	> 2000		mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**acide l-(+)-lactique**

Espèces	rat		
CL 50	> 7.94		mg/l

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**acide l-(+)-lactique**

Espèces	lapin		
méthode	OCDE 404		
Remarque	Irritant pour la peau.		

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**acide l-(+)-lactique**

évaluation Irritant - risque de lésions oculaires graves

Nom commercial: Acid lacticum

Numéro de la matière: 203500

Version: 5 / CH

Date de révision: 20.12.2022

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 20.12.22

Sensibilisation (Composants)**acide l-(+)-lactique**

évaluation non sensibilisant

Mutagénicité (Composants)**acide l-(+)-lactique**

évaluation Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vivo.

Toxicité reproductrice (Composants)**acide l-(+)-lactique**

évaluation Aucun effets négatifs

Cancérogénicité (Composants)**acide l-(+)-lactique**

évaluation Aucun effets négatifs

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)**acide l-(+)-lactique**

Remarque Non applicable

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****acide l-(+)-lactique**

Espèces	truite arc-en-ciel (<i>Oncorhynchus mykiss</i>)		
CL 50	130		mg/l
Durée d'exposition	96	h	

Toxicité pour les daphnies (Composants)**acide l-(+)-lactique**

Espèces	Daphnia magna		
CE50	130		mg/l
Durée d'exposition	48	h	

Toxicité pour les algues (Composants)**acide l-(+)-lactique**

Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
CE50	>	2.8	g/l
Durée d'exposition	72	h	

Toxicité pour les bactéries (Composants)**acide l-(+)-lactique**

CL 50	>	100	mg/l
Durée d'exposition	3	h	

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité**

évaluation Facilement biodégradable

Biodégradabilité (Composants)

Nom commercial: Acid lacticum

Numéro de la matière: 203500

Version: 5 / CH

Date de révision: 20.12.2022

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 20.12.22

acide l-(+)-lactique

évaluation

Facilement biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

log Pow

-0.62

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT

Le produit ne contient aucune substance vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement**

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

12.7. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Généralement pas dangereux pour l'eau.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport ***

Nom commercial: Acid lacticum




Numéro de la matière: 203500

Version: 5 / CH

Date de révision: 20.12.2022

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 20.12.22

	Transport terrestre ADR/RID ***	Transport maritime IMDG/GGVSee ***	Transport aérien ***
Code de restrictions en tunnels	E		
14.1. Numéro ONU	3265	3265	3265
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (acide l-(+)-lactique)	CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, ORGANIC, N.O.S. (l-(+)-lactic acid)	CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, ORGANIC, N.O.S. (l-(+)-lactic acid)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 l		
Les catégories de transport	3		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation ***

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) ***

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) Not water hazardous

Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour cette substance

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Eye Dam. 1 Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Skin Corr. 1C Corrosion cutanée, Catégorie 1C

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Nom commercial: Acid lacticum

Numéro de la matière: 203500

Version: 5 / CH

remplace la version: 4 / CH

Date de révision: 20.12.2022

Date d'impression 20.12.22